

EVALUATION DU PANIER DE DEPENSES MINIMUM AU CAMP DE MBERA

RAPPORT D'ANALYSE

Consultant :
OUEDRAOGO ISSAKA, *Ingénieur Statisticien Economiste*

RESUME

Le Panier de Dépenses Minimum (Minimum expenditure basket ou MEB) est un outil opérationnel déterminant le coût moyen des besoins de base/essentiels réguliers ou saisonniers d'un ménage. Ces besoins peuvent être couverts par le marché local¹. Trois approches sont utilisées en général pour son calcul à savoir l'approche basée sur les droits, celle basée sur les dépenses et l'approche hybride qui a été retenu dans la conduite de la présente étude réalisée avec l'appui du HCR à travers le projet ProNexus financé par BMZ/GIZ.

Les résultats de l'étude démontrent que la valeur du MEB, par mois, pour un ménage moyen (5 membres) est de 253.35 USD² (8 647 MRU). Ce montant est constitué de 63% de dépenses alimentaires. Le secteur du Transport/énergie/communication représente 11% du MEB, le secteur WASH concerne 9%, le secteur Abri/AME représente 8%, l'Education 4%, la Protection 3% et le secteur Sante/Nutrition 3%.

Avec les efforts consentis par les structures intervenant au camp, la capacité des ménages à atteindre le MEB s'est améliorée en comparaison de leur capacité propre en absence de transferts cash réguliers. Mais force est de reconnaître que certains ménages ne disposent toujours pas suffisamment de ressources pour atteindre le MEB. En effet, moins de 40% des ménages arrivent à atteindre le MEB global malgré les transferts monétaires et les dons de vivres reçus des acteurs humanitaires et de développement dont 58.1% dans le groupe 3³, 48.3% au niveau des nouveaux arrivants, 37.3% dans le groupe 2 et 28.2% pour le groupe 1. Le gap global s'élève à un montant de 623.5 MRU par individu par mois, ce qui représente 43% de la valeur du MEB. Il est plus élevé chez les ménages du groupe 2 avec 745 MRU

¹ Le marché local renvoie au marché dans le voisinage où les réfugiés ont l'habitude de faire leurs achats (marché à l'intérieur du Camp de MBERA, marché de BASSIKNOU, marché de VASSALA, et environnants.)

² Taux de change UN du 14 avril 2023 (1 USD=34.13 MRU)

³ Dans cette étude, il a été utilisé les ménages dans leur catégorie de vulnérabilité établie lors du ciblage de 2021 par le registre social. Quatre groupes sont utilisés dont trois de vulnérabilité et un groupe pour les nouveaux arrivants (Non catégorisé). Le groupe 1 est constitué des ménages très vulnérables, le groupe 2 des ménages moyennement vulnérables et le groupe 3 des ménages moins vulnérables.

(51%) et chez les ménages du groupe 1 avec 608.5 MRU (42%) et est assez faible chez les ménages non catégorisés avec 507 MRU (35%) et chez ceux du groupe 3 avec 500 MRU (34%).

Par ailleurs, le gap est de 442.2 MRU par mois par individu pour la composante alimentaire et 181.4 MRU par mois par individu pour la composante non alimentaire (78.2 MRU pour le transport/énergie/communication, 55.2 MRU pour le secteur ABRI/AME et 48 MRU pour le WASH).

Afin de prendre en compte les interventions visant la résilience et l'autonomisation des ménages, des kits de résilience ont été proposés en fonction des préférences des ménages et de l'existant en termes programmatiques. Ces kits ont des coûts variants entre 21 500 MRU pour la vente des animaux sur pied et 46 000 MRU pour les AGR.

TABLE DES MATIERES

RESUME	i
TABLE DES MATIERES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vii
INTRODUCTION	2
OBJECTIF DE L'ETUDE	4
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
1.1. <i>Définition et utilité du panier de dépenses minimum (MEB)</i>	6
1.2. <i>Processus d'évaluation du panier de dépenses minimum (MEB)</i>	6
1.3. <i>Choix de l'approche</i>	8
1.4. <i>Collecte de données</i>	8
1.5. <i>Supervision, traitements et analyse des données</i>	9
1.6. <i>Autres Sources de données.....</i>	10
1.7. <i>Calcul du MEB</i>	10
1.7.1. <i>Définition de la population de référence (Cohorte)</i>	10
1.7.2. <i>Etablissement des montants de références selon les secteurs.....</i>	11
1.7.3. <i>Dépenses globales de la cohorte et intégration des deux approches.....</i>	14
1.7.4. <i>Analyse des gaps.....</i>	15
1.7.5. <i>Prise en compte de la résilience</i>	15
II. RESULTATS	16
2.1. <i>Consommation alimentaire et adaptation des ménages.....</i>	16
2.1.1. <i>Score de consommation alimentaire des ménages.....</i>	16
2.1.2. <i>Score de diversité alimentaire des ménages.....</i>	16
2.1.3. <i>Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence des ménages</i>	17

2.1.4.	Construction de la cohorte et définition du MEB	18
2.2.	<i>Valeur du MEB</i>	18
2.2.1.	MEB global.....	19
2.2.2.	Montant sectoriel des sous-composantes	19
2.3.	<i>Analyse des gaps</i>	21
2.3.1.	Capacité économique à atteindre le MEB global.....	21
2.3.2.	Capacité moyenne des ménages n'ayant pas atteint le MEB global et gap	22
2.3.3.	Montant du gap par secteur	22
2.3.4.	Capacité économique des ménages n'ayant pas atteint le MEB	23
2.4.	<i>Panier de dépenses minimum de survie</i>	24
2.5.	<i>Prise en compte de la résilience</i>	25
2.6.	<i>Disponibilité et coûts des biens et services de base sur le marché local</i>	26
2.7.	<i>Mise à jour du MEB</i>	27
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	28
	BIBLIOGRAPHIE	xxx
	ANNEXES	xxxii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par zone et groupe	9
Tableau 1 : Sous-composante sécurité alimentaire de référence obtenue via Nutval pour un apport de 2 100 Kcal.....	11
Tableau 2 : Liste des produits de consommation utilisés lors de l'enquête ménage	12
Tableau 3 : Composition de la sous-composante SANTE/NUTRITION	12
Tableau 4 : Composition de la sous-composante WASH.....	13
Tableau 5 : Composition de la sous-composante PROTECTION	13
Tableau 6 : Composition de la sous-composante EDUCATION.....	13
Tableau 7 : Composition de la sous-composante ABRI/AME	13
Tableau 8 : Composition de la sous-composante Transport/énergie/communication.....	14
Tableau 9 : Composition de la cohorte selon les catégories de ménages.....	18
Tableau 10 : Gap en MRU par mois et par individu selon la composante du MEB et le groupe.....	23
Tableau 11 : Valeur du panier de résilience en fonction du Kit	26

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Proportion des ménages selon le score de consommation alimentaire	16
Graphique 2 : Proportion des ménages selon le score de diversité alimentaire	17
Graphique 3 : Proportion des ménages selon les stratégies liées aux moyens d'existence	17
Graphique 4 : Poids de chaque secteur dans le MEB	19
Graphique 5 : Proportion des ménages selon leur capacité à atteindre le MEB par groupe de vulnérabilité	22
Graphique 6 : Gap par individu à combler et pourcentage du gap pour les ménages n'ayant pas dépensé le MEB global	22
Graphique 7 : Gap (MRU) à combler par secteur	23
Graphique 8 : MEB (MRU) et Capacité moyenne des ménages n'ayant pas couvert le MEB	24
Graphique 9 : Poids de chaque secteur dans le SMEB	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action contre la faim
AGR	Activité génératrice de revenu
AME	Articles ménagers essentiels
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement
CaLP	Cash learning partnership
CBI	Cash-based intervention
CICR	Comité international de la croix-rouge
CRF	Croix rouge française
CWG	Cash working group
ECMEN	Economic capacity to meet essential needs
EPCV	Enquête Permanente sur les conditions de vie des ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
GIZ	Coopération allemande
HCDH	Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MEB	Minimum expenditure basket
MPCG	Multipurpose cash-assistance
NFI	Non food item
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PDM	Post distribution monitoring
SCA	Score de consommation alimentaire
SDA	Score de diversité alimentaire
SMEB	Survival minimum expenditure basket
SPSS	Statistical package for the social sciences
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WASH	Water, sanitation and hygiene

INTRODUCTION

La croissance économique de la Mauritanie au cours de la dernière décennie lui confère le rang de pays à revenu moyen inférieur avec 28.2% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (EPCV 2019). La Mauritanie est classée 157^{ème} sur 189 pays pour son indice de développement humain et 150^{ème} sur 159 pour son indice de capital humain, soit plus bas que prévu pour sa catégorie de revenu. La présence des services publics reste faible, notamment dans les zones éloignées des principaux centres urbains, avec des capacités limitées en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau potable.

Depuis 2012 (début de la crise malienne la plus récente), le gouvernement a créé un cadre propice pour le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour diriger et coordonner l'action humanitaire pour les réfugiés en étroite coopération avec les autorités, les agences des Nations Unies et les ONG nationales et internationales au Hodh Chargui (région dans laquelle est situé le camp de Mbera pour les réfugiés maliens) et dans les centres urbains de Nouakchott et Nouadhibou. Les actions humanitaires pour les 85 630⁴ réfugiés et demandeurs d'asile comprennent la gestion du camp de Mbera, l'enregistrement des réfugiés maliens hors du camp, les dossiers urbains, comprenant les demandeurs d'asile et les réfugiés de plusieurs pays différents (Mali, République centrafricaine, Syrie et autres), l'accompagnement des réfugiés auprès des services civils d'enregistrement et de documentation et l'enregistrement des naissances pour tous les enfants réfugiés nés en Mauritanie. L'action humanitaire pour les réfugiés s'inscrit dans le cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement durable de la Mauritanie et est en parfaite adéquation avec le Pacte mondial sur les réfugiés. En 2020 et 2021, le HCR a contribué aux efforts des Nations Unies et du gouvernement dans la lutte contre la COVID-19 dans les domaines de la sensibilisation, du traitement des cas, de la modernisation des infrastructures de santé et de la fourniture d'équipements de protection aux réfugiés et au personnel de santé.

⁴ UNHCR, Gouvernement-Novembre 2022

Le HCR travaille en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux, humanitaires notamment le PAM et de développement, dont la Banque Mondiale, la Coopération Allemande (GIZ), mandatée par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et les autorités centrales, régionales et locales, ainsi que la société civile et le secteur privé pour veiller à ce que toutes les interventions en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil soient bien coordonnées et complémentaires les unes des autres, ne laissant aucun déficit de protection qui pourrait nuire aux réfugiés.

En référence à la politique du HCR sur les interventions en espèces, l'opération de la Mauritanie continuera à intensifier et renforcer l'utilisation des Cash-based intervention (CBI) en tant que modalité prioritaire d'assistance, de prestation de services et de protection pour un changement positif dans la vie des personnes relevant de sa compétence. En 2021, le HCR en Mauritanie a distribué 3 251 353 \$ à 36 732 ménages soit 70 748 réfugiés et population hôtes à travers le Multipurpose Cash-Assistance (MPCG) pour répondre aux besoins de base, des allocations pour les moyens de subsistance, le Shelter, l'éducation, les aides d'urgence ponctuelle et les Kits hygiéniques ont également été accordé. En 2022, cette distribution est passée à 3 501 857 \$ et la cible est passée à 84 378 réfugiés et population hôtes (soit une hausse de 20%). D'importantes contributions ont également été apportées par le PAM et le Gouvernement à travers le programme de protection sociale. Le PAM a distribué au titre du cash inconditionnel 5 719 885 \$ en 2021 et 7 306 940 \$ en 2022 (soit une hausse de 28% environ).

Le HCR participe avec les parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des CBI au camp de réfugiés de Mbera en travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales, la création et le renforcement de partenariats et des alliances stratégiques, notamment avec des agences sœurs, des ONG, des personnes relevant de sa compétence et le secteur privé. En 2021, le Gouvernement mauritanien a sollicité l'appui du HCR et du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'inclusion des réfugiés les plus vulnérables dans le programme national de protection sociale Tekavoul, financé par la Banque Mondiale. Le Registre Social Mauritanien, avec l'appui du HCR et du PAM, a réalisé un recensement socio-économique pour réviser le ciblage et identifier les ménages les plus vulnérables. Le résultat de cette enquête constitue la base de ciblage des interventions dans le camp de réfugiés de Mbera. Il

n'y a jusque-là pas d'outils ou d'approche au niveau de la communauté des pratiques pour déterminer et justifier les valeurs monétaires à transférer aux personnes vulnérables afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins de base. Certes des tentatives isolées ont été envisagées par certains acteurs pour définir une base référentielle du montant à transférer, mais aucun panier de dépense n'est défini jusque-là pour servir de référence pour le calcul du montant des transferts monétaires tant pour les interventions sectorielles que celles à usages multiples endossées par l'ensemble des acteurs.

Cette évaluation du Panier de Dépense Minimum (MEB) a été conduite dans le cadre du projet « ProNexus : Renforcement des capacités pour une meilleure inclusion socio-économique des réfugiées, demandeur·euse·s d'asile et membres vulnérables des communautés d'accueil en Mauritanie », financé par le ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) et mis en œuvre conjointement par la GIZ et le HCR:

Elle a été soutenue par le Cash Working Group qui s'efforce pour assurer la coordination, l'harmonisation et le renforcement des capacités des membres sur l'utilisation de la modalité Transfert Monétaire.

OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif général de l'évaluation « MEB » était de déterminer la composition sectorielle et le montant du panier minimum de dépenses multisectoriel des ménages du camp de Mbera par le biais d'un processus inter-agence comprenant les autorités locales, des agences des Nations unies, des ONGs nationales et internationales opérant dans le camp et des secteurs techniques.

Par la suite, l'évaluation permettra aux partenaires de dimensionner ou ajuster le montant du transfert d'espèce à usage multiple ou d'adapter les valeurs de transfert sectorielles, multisectorielles ou intersectorielles tenant compte des différentes spécificités (cibles, objectifs visés, saisonnalité, formes d'assistance y inclus le soutien aux moyens d'existence, etc.).

Il s'agissait spécifiquement de :

- Déterminer un panier minimum de biens et services requis pour répondre aux besoins de base d'un ménage (réfugié) du Camp de Mbera ;

- Estimer la valeur monétaire du panier (coût monétaire des biens et services) requise pour permettre à un ménage de se procurer les biens et services de base ;
- Déterminer le Gap entre les ressources disponibles au niveau des ménages et les besoins de base et son coût moyen sur la durée ;
- Évaluer la disponibilité et les coûts des biens / services de base sur le marché local ;
- Comprendre le niveau de dépenses des ménages.



Implemented by



In Cooperation with



I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Définition et utilité du panier de dépenses minimum (MEB)

Le MEB est un outil opérationnel permettant d'identifier et de quantifier, dans un contexte particulier et pour un moment précis, le coût moyen des besoins de base/essentiels de manière régulière ou saisonnière d'un ménage⁵. Ces besoins peuvent être couverts par le marché local. Le MEB peut s'apparenter à un seuil de pauvreté qui est défini par la banque mondiale et est conceptualisé comme une norme minimale exigée par un individu pour satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires de base dans la cadre de méthodologie de la banque mondiale⁶.

Le MEB permet à la fois de calculer le montant du transfert monétaire à usage multiple et de contribuer à améliorer l'analyse de la vulnérabilité, le suivi et la coordination. Il permet également de comprendre les priorités et les habitudes de dépenses des personnes vulnérables.

Le calcul d'un MEB est important car cela influence la conception de meilleurs programmes pour répondre réellement aux besoins multisectoriels des populations cibles. Le MEB contribue à une meilleure compréhension des besoins qui peuvent être monétisés par secteur et de soutenir la coordination de la réponse multisectorielle.

1.2. Processus d'évaluation du panier de dépenses minimum (MEB)

Les activités d'évaluation du MEB ont démarré le 16 février 2023. A l'arrivée du consultant à Nouakchott, plusieurs réunions de prise de contact et des activités préparatoires ont eu lieu avec des informateurs clés. Le but de ces rencontres était d'une part de présenter le consultant et d'autre part de lui donner l'opportunité de faire une revue documentaire et de compléter les

⁵ UNHCR, CaLP, DRC, OCHA, Oxfam, Save the Children, WFP (December 2015). *Operational Guidance and Toolkit for Multipurpose Cash. Part 1.2*

⁶ *World Bank Poverty Guidelines: World Bank Document*

documents de démarrage. A l'issue des premières séances, un rapport de démarrage a été présenté contenant les phases du processus d'évaluation global.

A partir du 1^{er} mars 2023, le consultant a été déployé à BASSIKNOU pour la suite du processus. Il a par la suite procédé à des réunions avec les personnes et les structures ressources pour préparer l'enquête et recueillir des suggestions pour finaliser la méthodologie et le questionnaire de l'enquête ménage. Ce qui par la suite a permis de mettre en place la Task Force⁷ avec les sous-groupes thématiques en fonction des secteurs.

Ces différentes rencontres citées ci-dessus ont permis de définir la méthodologie, le chronogramme et de planifier la collecte ainsi que l'analyse des données. Par ailleurs, des consultations avec les groupes de travail ont permis de définir la composition et les coûts pour couvrir les besoins minimums des ménages. La coordination technique de ces travaux a été assurée par le consultant en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des différentes structures composant la Task Force qui avait notamment pour mission le suivi et l'orientation des différentes activités tout au long du processus.

Pour des raisons d'inclusivité et pour faciliter l'appropriation du MEB, cette Task Force avait une composition multisectorielle afin d'avoir une visibilité sur tous les secteurs d'activité présents au Camp, ainsi chaque secteur disposait des experts pour accompagner sa constitution.

Outre les différents secteurs intervenant au niveau du camp, la Task Force a regroupé l'ensemble des agences des nations unies présentes au camp, des ONGs opérant dans le camp et les secteurs techniques, ainsi que la partie gouvernementale.

A la suite de la validation de la méthodologie et du chronogramme, des rencontres d'échange et de travail ont eu lieu entre les membres de la Task Force et le consultant afin de mettre en place les différents articles constituant les besoins minimums des ménages selon les normes sphère.

Une enquête auprès des ménages a été conduite au niveau du camp pour collecter des informations sur la structure de la consommation ainsi que les dépenses alimentaires et non

⁷ La Task Force dans le cadre de l'évaluation du MEB est une équipe technique multisectorielle composée des agences des nations unies, des ONGs, des secteurs techniques, la partie gouvernementale avec pour mission d'assurer le suivi de toute la procédure, identifier les besoins individuels selon les normes. Elle est composée de sous-groupes thématiques.

alimentaires. La méthodologie de cette enquête a été soumise aux services techniques de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) pour l'obtention d'un visa statistique. Après examen du dossier, la méthodologie a obtenu le visa technique **VL MAU HCR /ANSADE/KM/FB/122/2023**.

1.3. Choix de l'approche

Le cadre méthodologique de la conception du MEB présente trois approches principales dans la littérature des manuels et guides en la matière⁸: Le MEB basé sur les dépenses qui décrit les coûts réels basés sur les modèles de consommation identifiés par les enquêtes auprès des ménages, les analyses de marché, les profils de dépenses des ménages et autres données économiques des ménages.

L'approche basée sur les droits qui utilise les besoins évalués et les standards pour définir la composition du panier et les coûts directs du marché pour définir le coût du panier. Cette approche implique l'accès à tous les droits définis par le droit international humanitaire et le droit relatif aux Droits de l'Homme qui protègent le droit des personnes touchées par une crise. L'approche hybride est la combinaison des deux premières approches et décrit le contenu du panier composé de listes sectorielles détaillées qui répondent aux normes minimales Sphère triangulées avec l'analyse des besoins et le coût du panier calculé à partir des informations sur les dépenses des ménages.

Cette étude utilise l'approche hybride. Le contenu du panier sera composé d'articles détaillés répondant aux normes minimales Sphère⁹, triangulées avec l'analyse des besoins sectoriels et son coût calculé à partir des informations sur les dépenses des ménages.

1.4. Collecte de données

Les données ont été recueillies personnellement auprès de 1 260 ménages du camp en utilisant une approche face à face. Toutes les trois catégories du camp et aussi des nouveaux arrivants non catégorisés ont été concernées. Avant la réalisation de cette enquête, la

⁸ UNHCR, CALP, PAM

⁹ Le manuel Sphère, 2018

méthodologie, le questionnaire et le manuel ont été envoyés à l'agence nationale de la statistique pour l'obtention d'un visa statistique. Le numéro de référence du visa est le **VL MAU HCR /ANSADE/KM/FB/122/2023**. Ces documents sont en annexes 8, 9, 10 et 11 de ce rapport.

En rappel, la méthodologie d'échantillonnage mise en œuvre dans cette enquête reposait sur un plan de sondage stratifié à un degré. Les ménages ont été sélectionnés par tirage aléatoire simple et sans remise. L'ensemble des ménages d'une même strate ont la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon. La stratification a concerné aussi bien le profil de vulnérabilité du ménage que leurs zones d'habitation.

Le tirage, tel que décrit, est associé d'une probabilité d'inclusion pour chaque ménage. L'inverse de ces probabilités d'inclusion, conformément à Horvitz et Thompson (1952)¹⁰, constituent les coefficients de pondération permettant d'obtenir des estimateurs sans biais. Ces coefficients de pondération serviront à extrapoler les résultats lorsqu'on calculera des indicateurs relatifs à l'ensemble des ménages du camp (Effectifs, total, etc.).

Le questionnaire utilisé pour la collecte des données a été digitalisé via le logiciel KoboToolbox et mis à la disposition des enquêteurs utilisant des tablettes pour ladite opération.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par zone et groupe

Zone/Groupe	Nouveau menage	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
Zone 1	80	170	130	16	396
Zone 2	40	150	120	14	324
Zone 3	30	140	100	14	284
Zone 4	40	120	80	12	252
Total	190	580	430	56	1 256

1.5. Supervision, traitements et analyse des données

Les agents enquêteurs ont été répartis en équipe et mis sous la supervision d'un chef d'équipe qui procédait à la vérification systématique des formulaires sur le terrain. Les interviews mal réalisées ont été reprises. Des contre-enquêtes ont été réalisées afin de garantir la qualité et

¹⁰ L'estimateur Horvitz-Thompson est une méthode d'estimation du total et de la moyenne d'une population dans un échantillon stratifié. La pondération de probabilité inverse est appliquée pour tenir compte des différentes proportions d'observations dans les strates d'une population cible.

la fiabilité des opérations de collecte des données. Des programmes de contrôle ont été intégrés dans l'application de collecte afin d'éviter les erreurs et certaines incohérences sur le terrain. Une fois les données collectées, elles ont fait l'objet d'apurement et les incohérences décelées ont été corrigées après consultation des rapports de terrain et des contre-enquêtes. Ensuite s'en est suivie la tabulation et ce grâce à un programme réalisé sur le logiciel SPSS, toute chose qui a permis de faire des analyses.

1.6. Autres Sources de données

Les autres données utilisées dans cette étude en dehors de l'enquête ménage sont essentiellement des données secondaires utilisées à des fins de triangulation et calcul d'indicateurs. Ces données sont de plusieurs natures :

1. La base de données issue du recensement socio-économique réalisé dans le camp de réfugiés de Mbera par le registre social Mauritanien avec l'appui du HCR et du PAM en 2021 ;
2. Les matrices de besoins essentiels selon le droit et les secteurs qui sont fournies par les différents secteurs de la Task Force MEB Camp de Mbera ;
3. Les résultats des enquêtes PDM effectuées dans le camp par le PAM et le HCR ;

1.7. Calcul du MEB

1.7.1. Définition de la population de référence (Cohorte)

La population de référence est l'ensemble des ménages pour lesquels on souhaite se rapprocher de la situation jugée acceptable. Cet ensemble de ménages sera appelé cohorte et constitue une référence pour l'évaluation. Pour le choix de cette cohorte, il sera fixé des critères dont la satisfaction confère aux ménages une vie acceptable. Il s'agit entre autres de :

- ❖ *Avoir un score de consommation acceptable ;*
- ❖ *Avoir un score de diversité acceptable ;*
- ❖ *Ne pas adopter des stratégies néfastes ;*
- ❖ *Ne pas avoir de dépenses mensuelles extrêmes ;*

- ❖ *Avoir un indice de promiscuité acceptable ;*
- ❖ *Ne pas vivre dans des abris de fortune ou des abris de luxe.*

1.7.2. Etablissement des montants de références selon les secteurs

Il s'agit de sélectionner les articles et services désignés par les groupes thématiques de la Task Force.

Pour la sous composante alimentaire de référence, les consommations sur la base des produits les plus utilisés au camp ont été utilisées. En standardisant les quantités alimentaires caloriques consommées par un ménage de référence selon les normes SPHERE de 2100 kcal par individu par jour, une composante de référence a été quantifiée (selon les droits) à l'aide du logiciel Nutval¹¹.

Pour les autres sous-composantes, les articles ont été sélectionnés par les groupes thématiques et les coûts calculés sur la base des prix des marchés. Sur la base des valeurs des sous-composantes sectorielles, les coûts ont été estimés. Les différentes sous-composantes retenues sont entre autres :

Sécurité alimentaire, Santé/Nutrition, WASH, Protection, Education, Abri/AME, Transport/Energie/Communication. Un résumé des articles de chaque panier sera présenté dans les prochaines lignes :

- ✓ Sous-composante sécurité alimentaire

La sous-composante est obtenue en standardisant les quantités alimentaires caloriques consommées par un individu selon les normes SPHERE de 2100 kcal. En utilisant Nutval, on obtient les quantités requises dans le tableau ci-dessus. Cette combinaison de quantités permet d'avoir 2100 kcal par individu par jour.

Tableau 2 : Sous-composante sécurité alimentaire de référence obtenue via Nutval pour un apport de 2 100 Kcal

Produit	Composition
Riz	11,1 kg par membre par mois
Viande	1,2kg par membre par mois
Lait en poudre	0,9 kg par membre par mois
Legumineuse	2,4 Kg par membre par mois

¹¹ NutVal est une application de tableur pour la planification et le suivi du contenu nutritionnel des rations d'aide alimentaire générale. Elle permet d'évaluer l'apport calorique journalier des aliments consommés et ainsi peut aider à disposer d'une composition alimentaire équilibrée et apportant 2 100 Kcal par jour et par individu.

Produit	Composition
Oignon	0,6 kg par membre par mois
Tomate	0,9 kg par membre par mois
Carotte	0,9 kg par membre par mois
Huile végétale	1,2kg par membre par mois
Sucre	0,75 kg par membre par mois
Sel	0,15 Kg par membre et par mois

L'ensemble des aliments consommés par les ménages en fonction de leurs habitudes et pour atteindre 2 100 Kcal par jour et par individu qui sera utilisé pour calculer le montant dépensé par la cohorte.

Tableau 3 : Liste des produits de consommation utilisés lors de l'enquête ménage

Groupe	Produits
Céréales	Riz, sorgho, mil, blé, maïs
Racines et tubercules	Manioc, pomme de terre, igname, patate douce
Légumineuses	Arachide, haricots, niébé, lentilles, petits pois
Fruits	Banane, mangue, papaye, melon, pastèque, orange, mandarine
Légumes et feuilles	Oignons, tomates, poivron, carottes, concombre, laitue, courgettes, aubergines, haricot vert, feuille de manioc, feuille de haricot, feuille de chou
Protéine	Poisson, fruits de mer, viande/ volaille, foie, abats, œuf
Lait, produits laitiers	Lait frais, concentré, yaourt, fromage, beurre
Huile, graisses	Huile de palme, huile de maïs, beurre de karité
Sucre et sucreries	Sucre, miel, confiture, boissons sucrées

✓ Sous-composante Santé/Nutrition

Tableau 4 : Composition de la sous-composante SANTE/NUTRITION

Articles	Composition
Santé primaire	Acte médicale, consultation, laboratoire/Imagerie, médicament, vaccins et mise en observation si nécessaire applicable à tous les membres et 2 fois dans l'année.
Santé secondaire	Acte médicale, consultation, laboratoire/Imagerie, médicament, vaccins et hospitalisation si nécessaire applicable à 10% de la population.
Malnutrition	Prévention de la malnutrition et prise en charge en cas de malnutrition

✓ Sous-composante WASH

Tableau 5 : Composition de la sous-composante WASH

Article	Composition
Savon toilette de 125 g	Une boule de savon par personne par mois
Savon lessive de 200 g	Une boule de savon par personne par mois
Lampe torche rechargeable	Deux lampes torche pour le ménage par an
Seau de 20L avec couvercle	2 seaux par ménage par an
Bidons plastique de 10L (Jerry cans)	4 bidons par ménage par an
Bidons plastique de 60L (Jerry cans)	2 bidons par ménage par an
Gobelet de 250 ml (dans le kit cuisine NFI)	4 gobelets par ménage par an
Eau de consommation	20 litres d'eau par individu par jour
Eau de Javel	2 bidons de 1L par ménage par mois
Lave-main local (Maxel)	2 par ménage par an
Balai brosse	2 par ménage par an
Rateau	2 par ménage par an
Balai traditionnel	4 par ménage par an
Chaux vive pour la desinfection des abris	4 kg par latrine par an

✓ Sous-composante Protection

Tableau 6 : Composition de la sous-composante PROTECTION

Article	Composition
Extrait de naissance ou jugement supplétif	Dépenses occasionnées par l'établissement
Transport	Aller-retour pour les formalités des papiers administratifs
Kit de dignité	Ensemble d'articles d'une valeur de 1010 MRU par semestre par individus féminin de 15 à 45 ans

✓ Sous-composante Education

Tableau 7 : Composition de la sous-composante EDUCATION

Article	Composition
Ecole primaire	Fournitures, Sac, Uniformes scolaires
Ecole secondaire	Fournitures, Sac, Uniformes scolaires

✓ Sous-composante Abri/AME

Tableau 8 : Composition de la sous-composante ABRI/AME

Article	Composition
Abri/Rénovation/Réparation de l'abri	Cout moyen nécessaire aux ménages pour les réparations de leur abri au cours d'une année

Abri/Nouvelle construction à prévoir pour des installations	Trois types de construction à proposer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abri de Base (M'bar) ▪ Abri de standing moyen ▪ Abri semi durable sans balcon
AME/Dépenses courantes	Coût moyen nécessaire aux ménages pour les renouvellements d'AME
AME/Dotation en AME	Deux cas : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dotation en AME pour nouveaux arrivants ▪ Dotation en AME pour installation

✓ Sous-composante Transport/Energie/Communication

Tableau 9 : Composition de la sous-composante Transport/énergie/communication

Article	Composition
Transport	Tous les types de transport cités dans les secteurs précédents et également d'autres frais additionnels de transport
Energie pour l'éclairage	Coût moyen des dépenses en énergie pour l'éclairage du ménage
Energie pour la cuisine	Coût moyen des dépenses en énergie pour la cuisine du ménage
Communication	Coût moyen de la communication des membres du ménage

1.7.3. Dépenses globales de la cohorte et intégration des deux approches

Pour chaque sous-composante du MEB, les dépenses effectuées par la cohorte ont été comparées à la valeur selon le droit dont les articles sont cités ci-dessus. Pour la comparaison, la plus grande valeur a été retenue comme la valeur de la sous-composante afin de s'assurer que la valeur trouvée suffit pour satisfaire les droits, mais aussi tiennent compte des préférences de consommation des ménages. Cependant, une triangulation est faite pour s'assurer de la robustesse des valeurs retenues par rapport au contexte.

Pour la sous-composante alimentaire des dépenses effectuées par la cohorte, les calculs ont été faits selon les étapes suivantes :

- ❖ Estimation des quantités consommées par aliment et par personne à partir des dépenses alimentaires collectées par personne et les prix des aliments.
- ❖ Estimation de l'apport calorique de chacun des principaux aliments consommés par personne et par jour en utilisant les quantités consommées et les valeurs caloriques des aliments.

- ❖ Estimation de l'apport calorique total de l'ensemble des aliments consommés par personne et par jour.
- ❖ Réestimation de l'apport calorique de chacun des principaux aliments en utilisant la part de l'apport calorique de chaque aliment consommé en considérant un niveau de consommation de 2 100 kcal par personne et par jour.
- ❖ Réestimation des quantités d'aliments permettant d'atteindre les 2 100 kcal par personne et par jour en utilisant l'apport calorique réestimé.
- ❖ Calcul du MEB alimentaire qui constitue la dépense pour l'ensemble des aliments à partir des quantités consommées réestimées et des prix des aliments. Pour être à l'abri, on prendra la dépense médiane de la cohorte pour atteindre les 2 100 kcal.

Comme annoncé en début de cette section, pour les autres sous-composantes, les dépenses moyennes de la cohorte ou de tout l'échantillon selon le secteur ont été comparées à la valeur selon le droit dont les articles sont cités plus dessus. Dans certains cas comme l'énergie, c'est la dépense moyenne qui est utilisée pour la sous-composante. Dans d'autres cas, des indicateurs moyens (comme le nombre de femmes en âge de procréer, le nombre d'élèves, etc.) sont calculés sur l'échantillon et appliqués aux normes pour avoir le montant du secteur.

1.7.4. Analyse des gaps

Pour déterminer le gap, on va d'abord identifier les ménages n'arrivant pas à atteindre le MEB à travers à leurs Capacités¹². La différence entre les ressources de ces ménages et le MEB constitue le gap. Ainsi, on va estimer le gap par rapport au MEB en termes de valeur monétaire et également en termes de profondeur c'est à dire en termes de poids de ce gap dans le MEB. Cet exercice se fera aussi par rapport aux différentes sous-composantes du MEB.

1.7.5. Prise en compte de la résilience

Afin de prendre en compte les interventions visant à préserver et/ou à restaurer la capacité de production des ménages vulnérables, nous allons établir une sous-composante de moyens d'existence qui pourra être activé selon les besoins programmatique des intervenants. Il s'agira d'un ensemble de kits de résilience qui va prendre en compte les principales activités

12 Les capacités des ménages sont appréhendées par les achats en cash, l'utilisation de la propre production et l'épargne.

à savoir l'élevage, l'agriculture et les activités génératrices de revenus (AGR). Des montants seront estimés pour chaque kit de résilience.

II. RESULTATS

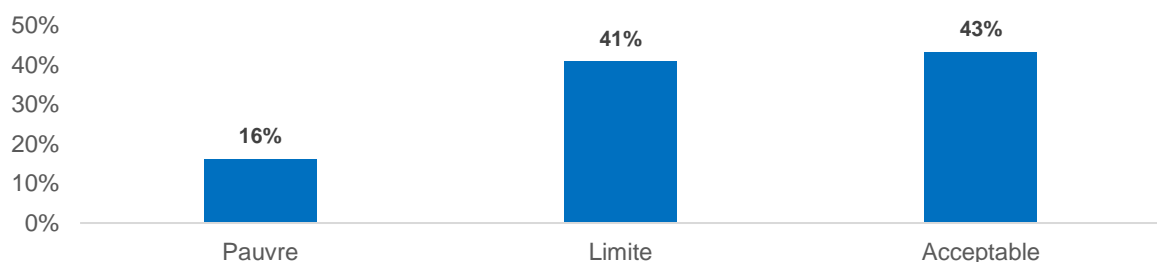
2.1. Consommation alimentaire et adaptation des ménages

2.1.1. Score de consommation alimentaire des ménages

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur plus complexe de la situation d'un ménage en matière de sécurité alimentaire, car il tient compte non seulement de la diversité et de la fréquence des repas, mais aussi de l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. L'indicateur est une moyenne pondérée du nombre de jours de consommation des Huit (08) groupes d'aliments.

Dans l'ensemble, 57% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre¹³ ou limite¹⁴ contre 43% avec une consommation alimentaire acceptable¹⁵. La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est légèrement en baisse par rapport à la valeur du mois de novembre¹⁶ dernier, malgré qu'on s'approche de la période de soudure puisque l'enquête a eu lieu courant mai 2023 qui coïncidait avec la période de ramadan.

Graphique 1 : Proportion des ménages selon le score de consommation alimentaire



2.1.2. Score de diversité alimentaire des ménages¹⁷

¹³ La consommation alimentaire est dite pauvre lorsque le score de consommation alimentaire est inférieur ou égal à 28

¹⁴ La consommation alimentaire lorsque le score est supérieur à 28, mais inférieur ou égal à 42

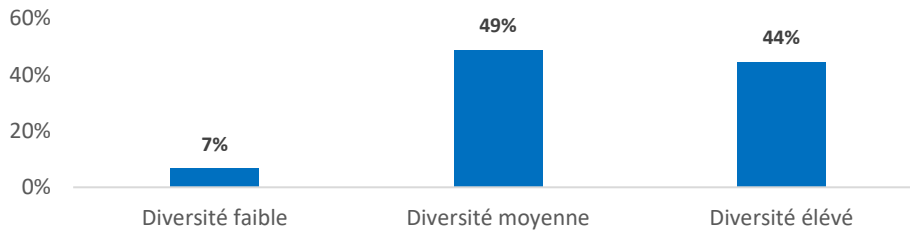
¹⁵ Situation du score de consommation supérieure à 42

¹⁶ Enquête PDM, Novembre 2022, PAM

¹⁷ SDA faible : 0 à 2 groupes d'aliment, SDA moyen : 3 à 6 groupes d'aliments, SDA élevé : plus de 6 groupes d'aliment

Au niveau de la diversité des aliments, il ressort que seulement 7% des ménages ont un score de diversité faible contre 49% des ménages avec une diversité moyenne et 44% ayant une diversité alimentaire élevée.

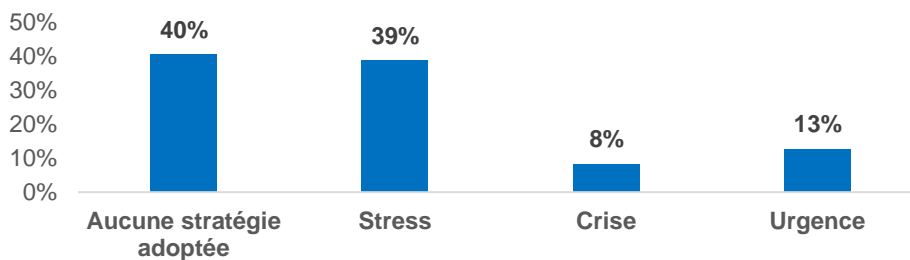
Graphique 2 : Proportion des ménages selon le score de diversité alimentaire



2.1.3. Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence des ménages

Cet indicateur nous renseigne sur les voies et moyens auxquels le ménage a eu recours pour faire face à un manque de nourriture ou à un manque de ressources pour s'en procurer. Ainsi, il est question de voir si les ménages adoptent des attitudes qui tendent à nuire à leurs moyens de subsistance ou non. Ces attitudes sont qualifiées de stratégies d'adaptation néfastes aux moyens de subsistance et sont : Aucune stratégie, stress¹⁸, crise¹⁹ et urgence²⁰. Moins d'un quart des ménages ont adopté des stratégies néfastes à leurs moyens d'existence (crise ou urgence) contre 40% qui n'ont adopté aucune stratégie. Ces derniers n'ont pas adopté des stratégies néfastes à leurs moyens d'existence par manque de nourriture ou moyens pour s'en procurer. Par ailleurs, 39% des ménages sont en situation de stress.

Graphique 3 : Proportion des ménages selon les stratégies liées aux moyens d'existence



¹⁸ Désépargne, Vente d'animaux, empreint d'argent ou nourriture ou achat de nourriture à crédit

¹⁹ Vente des actifs productifs ou moyens de transport, Retrait des enfants de l'école, Récolte des cultures de manière prématurée.

²⁰ Mendicité, activités lucratives illégales (mariage précoce des filles, vol, escroquerie, prostitution, etc.), Migration avec tout le ménage ailleurs.

2.1.4. Construction de la cohorte et définition du MEB

Comme annoncé dans la méthodologie, la cohorte est composée de l'ensemble des ménages pouvant être un modèle vers qui on voudrait se diriger. En rappel, Il sera donc retenu tout ménage ayant un score de consommation acceptable, un score de diversité acceptable, n'adoptant aucune stratégie d'adaptation néfaste, n'ayant pas de dépenses extrêmes (Exclusion des déciles des dépenses extrêmes²¹), ayant un indice de promiscuité acceptable, ne vivant pas dans des abris de fortune ou dans des abris de luxe. En appliquant ce qui précède on obtient une cohorte composée de 263 ménages soit 20.9% de l'échantillon d'enquête.

Tableau 10 : Composition de la cohorte selon les catégories de ménages

Catégorie de ménages	Nombre de ménages dans la cohorte	Pourcentage
Non Catégorisé	44	17%
Groupe 1	126	48%
Groupe 2	83	32%
Groupe 3	10	4%
Total	263	100%

2.2. Valeur du MEB

La valeur du panier de dépenses minimum a été estimée avec un ménage de taille moyenne du camp (5 individus). Elle représente le montant qu'un ménage sans revenu requiert pour pouvoir couvrir l'ensemble de ses besoins mensuels de base. Cependant, pour des raisons opérationnelles, certaines spécificités peuvent obliger à considérer une périodicité autre que le mois en fonction de la réalité de l'intervention. On peut procéder à un paiement unique, en plusieurs tranches de façon saisonnière, etc.

²¹ Le niveau de dépense des 10 % des dépenses les plus basses d'une part et le niveau de dépense des 10% les plus élevées d'autre part seront exclus.

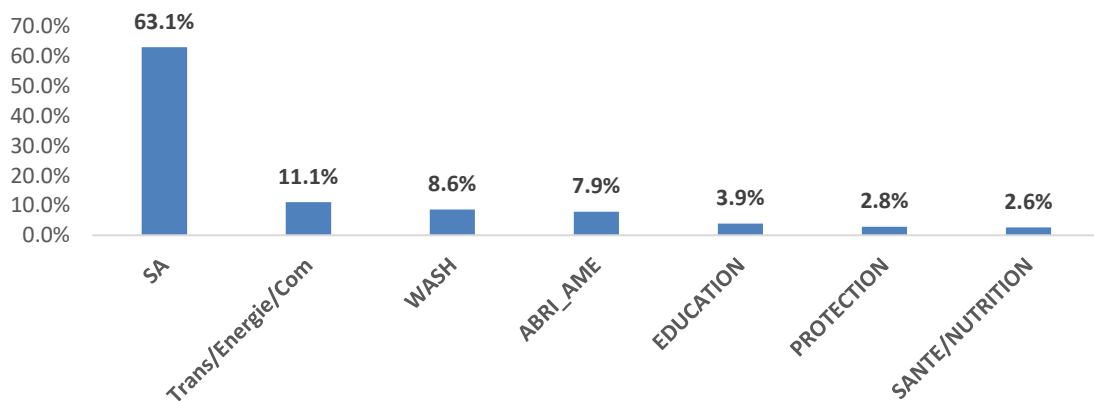
2.2.1. MEB global

La valeur du MEB au camp a été estimée à 8 646.6 MRU par ménage²² et par mois pour un ménage de taille moyenne de 5 membres. Ce montant représente 1 729.3 MRU par individu et par mois soit 20 751.8 MRU par individu et par année.

2.2.2. Montant sectoriel des sous-composantes

La répartition du MEB par secteur montre que la sous-composante sécurité alimentaire prédomine. En effet, elle représente 63.1% de la valeur totale du MEB contre 36.9% des besoins non alimentaires. Au niveau de la sous-composante non alimentaire, c'est le secteur du Transport, énergie et communication qui vient en tête avec 11.1% du MEB global suivi du secteur WASH (8.6%) et du secteur Abri/AME (7.9%). L'éducation est le quatrième secteur non alimentaire avec 3.9% du MEB suivi de la protection (2.8%) et du secteur santé/nutrition (2.6%).

Graphique 4 : Poids de chaque secteur dans le MEB



SA : Contient l'ensemble des aliments consommés pour avoir 2 100 Kcal par jour et par individu. La valeur du panier est de 5 453 MRU par ménage par mois.

TRANSPORT/ENERGIE/COMMUNICATION : Ce secteur regroupe les dépenses pour assurer la mobilité des membres du ménage, l'énergie de cuisson, l'énergie d'éclairage et la communication. Le montant de cette sous-composante est de 964 MRU par ménage par mois soit 703 MRU pour l'énergie, 141 MRU pour la communication et 120 MRU pour le transport

²² Ménage de taille moyenne de 5 membres

(47 MRU pour le transport au niveau de santé/nutrition, 15 MRU pour celui de la protection et 58 MRU pour les autres déplacements).

WASH : Ce secteur comprend les besoins en eau, hygiène et assainissement et vaut 742 MRU par ménage par mois. **Au niveau de ce secteur, l'eau de consommation est fournie par le HCR et ses partenaires. Les ménages ne dépendent pas pour s'en procurer.**

ABRI_AME : Comprend les frais de réparation ou réhabilitation de l'abri et les dépenses pour les articles ménagers essentiels. La valeur de ce panier est de 680 MRU par ménage par mois.

EDUCATION : Ce secteur correspond aux fournitures, uniformes et sacs pour le primaire et le secondaire (pour deux élèves). Le panier est de 335 MRU par mois pendant 9 mois de l'année scolaire soit 3 015 MRU pour l'année à répartir en deux tranches : Une première tranche en début d'année d'un montant de 2 044 MRU et une deuxième tranche au deuxième trimestre d'un montant de 971 MRU pour renouveler les fournitures. **Les services de ce secteur sont fournis par le HCR et ses partenaires. Les ménages ne dépendent pas pour cela.**

PROTECTION : Ce panier contient les frais liés à l'établissement d'un extrait de naissance ou d'un jugement supplétif et aussi le kit hygiénique des femmes de 11 à 49 ans. Son montant est de 246 MRU par mois par ménage et peut être réorganisé en deux tranches de façon semestrielle avec une valeur de 1 476 MRU tous les six mois. **Les services de ce secteur sont fournis par le HCR. Les ménages ne dépendent pas pour cela.**

SANTE/NUTRITION : Regroupe l'ensemble des frais liés à la santé primaire et secondaire des membres d'un ménage (Consultations, laboratoire, laboratoire/imagerie, médicament, vaccins et mise en observation ou hospitalisation si nécessaire). La valeur du panier est de 227 MRU par ménage par mois. **Les services de ce secteur sont fournis par le HCR et ses partenaires. Les ménages ne dépendent pas cela.**

Situations particulières :

En plus du MEB, l'étude a établi des montants pour d'autres besoins spécifiques pouvant être activés selon le besoin. Il s'agit du Shelter et des articles ménagers essentiels. En effet, des propositions ont été faites dans le cadre de la prise en compte des constructions de logement

et aussi des articles ménagers essentiels pour l'accueil et/ou l'installation de nouveaux arrivants.

Pour la construction d'un nouvel abri, une proposition de trois types d'abri est faite en fonction du standing voulu. Les montants de la construction sont de:

- 14 760 MRU pour les abris de type hangar local avec toiture en tissu ;
- 15 235 MRU pour les constructions de type standard moyen ;
- 21 960 MRU pour les abris semi durables sans balcon.

2.3. Analyse des gaps

Au niveau du camp, plusieurs biens et services sont offerts aux réfugiés par le HCR et ses partenaires sans contrepartie des ménages. Il convient donc de désactiver ces biens et services²³ avant le calcul des différents gaps qui existent entre les capacités économiques des ménages et le MEB. L'analyse des gaps va considérer l'état actuel dans lequel se trouvent les ménages du camp c'est-à-dire avec toutes les interventions reçues²⁴.

2.3.1. Capacité économique à atteindre le MEB global

La capacité économique des ménages est mesurée par l'indicateur Economic Capacity to Meet Essential Needs (ECMEN) ou capacité économique des ménages à atteindre le MEB. Dans notre cas, la capacité des ménages sera approchée par leur dépense en cash y compris l'épargne et leur propre production ainsi que les transferts reçus comparativement à ce qu'il faudrait pour couvrir le MEB dépourvu des biens et services offerts. Si la capacité d'un ménage vaut le montant du MEB, nous dirons que ce dernier a la capacité d'atteindre le MEB. Sinon, ce ménage en est incapable. Le ECMEN va ainsi mesurer la proportion des ménages ayant la capacité d'atteindre le MEB.

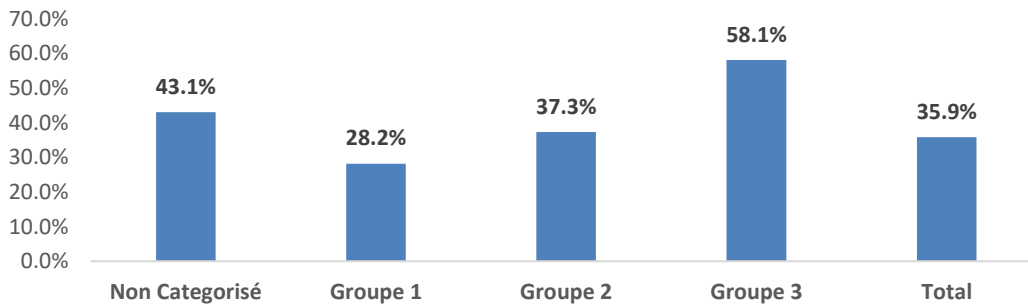
Dans l'ensemble, environ 36% des ménages arrivent à atteindre le MEB. Cette proportion des ménages ayant couvert le MEB est plus élevée au sein des ménages du groupe 3 (58.1%),

²³ Avant de faire la comparaison pour analyser les gaps, on prend le soin de désactiver les biens et services accessibles aux ménages sans paiement par ces derniers. La valeur de comparaison devient 1 461 MRU par individu par mois (valeur inférieure)

²⁴ Différentes interventions au camp : Cash inconditionnel du PAM : Groupe 1 Tekavoul, groupe 1 issu de l'enregistrement continu et nouveaux arrivants : 450 MRU par personne et par mois. Groupe 2 : 300 MRU par personne et par mois pour quatre mois. Transfert de vivre pour Groupe 1 Tekavoul, groupe 1 issu de l'enregistrement continu et nouveaux arrivants : Riz : 250g par personne et par jour ; Huile : 25g par personne et par jour ; Sel : 5 g par personne et par jour. Cash pour PBS fournies aux personnes à besoin spécifique (400 MRU par mois par individu), cash savon, cash Abri, cash gaz et toutes les autres interventions.

suivi des ménages non catégorisés (43.1%), des ménages du groupe 2 (37.3%) et elle demeure faible au sein des ménages du groupe 1 (28.2%).

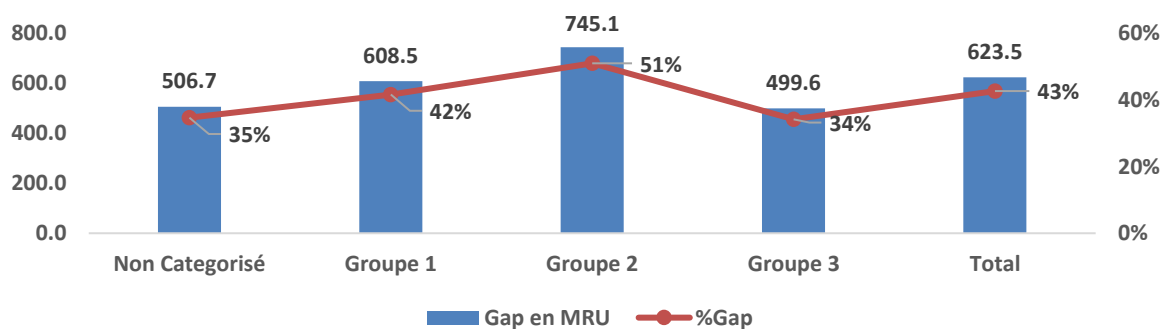
Graphique 5 : Proportion des ménages selon leur capacité à atteindre le MEB par groupe de vulnérabilité



2.3.2. Capacité moyenne des ménages n'ayant pas atteint le MEB global et gap

Les ménages n'ayant pas atteint le MEB ont une capacité moyenne de 837 MRU par individu par mois soit 57% du MEB. Autrement dit, le gap par rapport au MEB global est de 43% (623 MRU par individu par mois). Ce gap est beaucoup plus faible au sein des ménages du groupe 3 (500 MRU, 34%), suivie des ménages non catégorisés (507 MRU, 35%), des ménages du groupe 1 (609 MRU, 42%) et élevé cette fois chez les ménages du groupe 2 (745 MRU, 51%).

Graphique 6 : Gap par individu à combler et pourcentage du gap pour les ménages n'ayant pas dépensé le MEB global

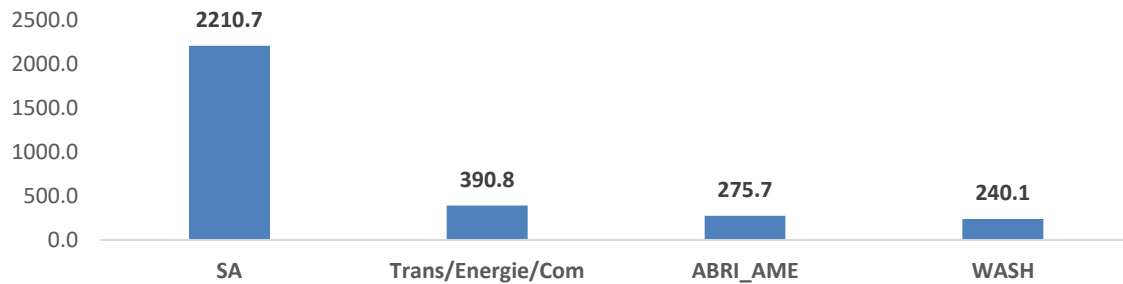


2.3.3. Montant du gap par secteur

En appliquant le poids de chaque secteur dans le MEB au niveau du gap, on obtient 2 210.7 MRU par ménage et par mois pour la composante alimentaire et 906.6 MRU par ménage et par mois pour la composante non alimentaire (390.8 MRU pour le secteur

transport/énergie/communication, 275.7 MRU pour le secteur ABRI/AME et 240.1 MRU pour le WASH).

Graphique 7 : Gap (MRU) à combler par secteur



Le gap à combler est de 623.5 MRU par individu par mois et est constitué de 442.2 MRU par individu par mois pour la composante alimentaire et de 181.3 MRU par individu et par mois pour la composante non alimentaire.

Pour la composante alimentaire, le gap en MRU par mois et par individu est de 528.4 pour le groupe 2, 431.5 pour le groupe 1, 359.3 pour les ménages non encore catégorisé et 354.3 pour le groupe 3.

Au niveau de la composante non alimentaire, le gap est de 216.7 MRU, 177 MRU, 147.3 MRU et 145.3 MRU respectivement pour le groupe 2, le groupe 1, les ménages non encore catégorisés et le groupe 3.

Tableau 11 : Gap en MRU par mois et par individu selon la composante du MEB et le groupe

Groupe	Composante alimentaire	Composante non alimentaire				Gap total
		Trans/Energie/Com	ABRI_AME	WASH	Total	
Non catégorisé	359.3	63.5	44.8	39.0	147.3	506.7
Groupe 1	431.5	76.3	53.8	46.9	177.0	608.5
Groupe 2	528.4	93.4	65.9	57.4	216.7	745.1
Groupe 3	354.3	62.6	44.2	38.5	145.3	499.6
Total	442.2	78.2	55.1	48.0	181.3	623.5

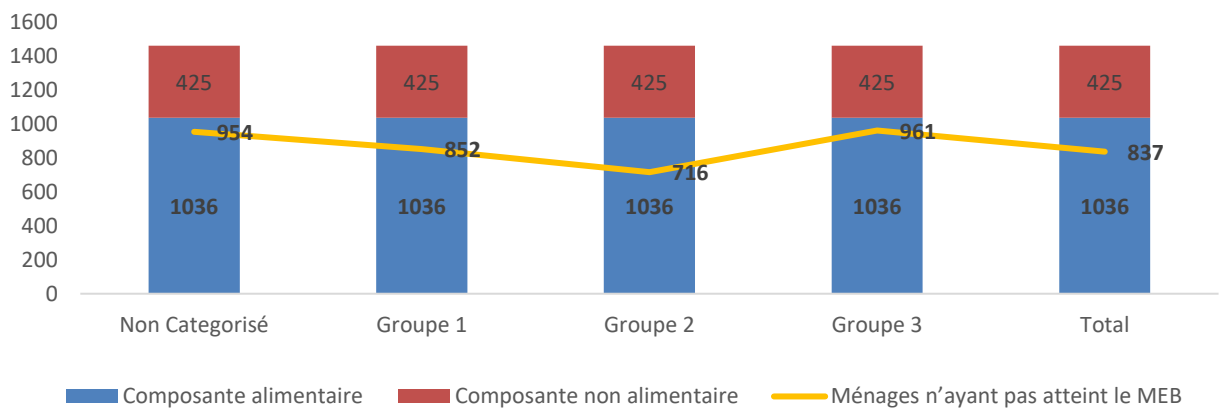
2.3.4. Capacité économique des ménages n'ayant pas atteint le MEB

Les ménages n'ayant pas la capacité d'atteindre le MEB arrivent à se rapprocher de la composante alimentaire s'ils devaient consacrer toutes leurs capacités à cette composante

(au moins 80%) en dehors de ceux du groupe 2. Dans l'ensemble, ces ménages peuvent couvrir 81% de cette composante avec 93% pour le groupe 3, 92% pour les nouveaux arrivants, 82% pour le groupe 1 et 69% pour le groupe 2.

En revanche, si on supposait que les ménages incapables d'atteindre le MEB utiliseraient la totalité de leurs capacités pour la composante non alimentaire, il ressortirait que la grande majorité (89%) de ces derniers pourraient couvrir la totalité de cette composante.

Graphique 8 : MEB (MRU) et Capacité moyenne des ménages n'ayant pas couvert le MEB



2.4. Panier de dépenses minimum de survie

Le panier des dépenses minimum de survie (SMEB) représente le minimum absolu requis pour maintenir la survie et couvrir les besoins vitaux. En général, les besoins humanitaires dépassent souvent les ressources d'où la nécessité d'avoir recours à un seuil SMEB pour mieux allouer les ressources limitées. Pour ce faire, un SMEB hybride a été proposé dans cette étude avec suppression de tous les biens et les services qui ne visent pas à sauver la vie. Il contient une composante alimentaire réduite (variété limitée²⁵ de produit alimentaire) et une quantité limitée d'articles non alimentaires essentiels à la cuisine et des articles essentiels pour l'hygiène et pour la santé²⁶. Ces articles ont été choisis en se basant sur les interventions fréquentes des acteurs humanitaires au camp en termes de programmes. On peut citer entre

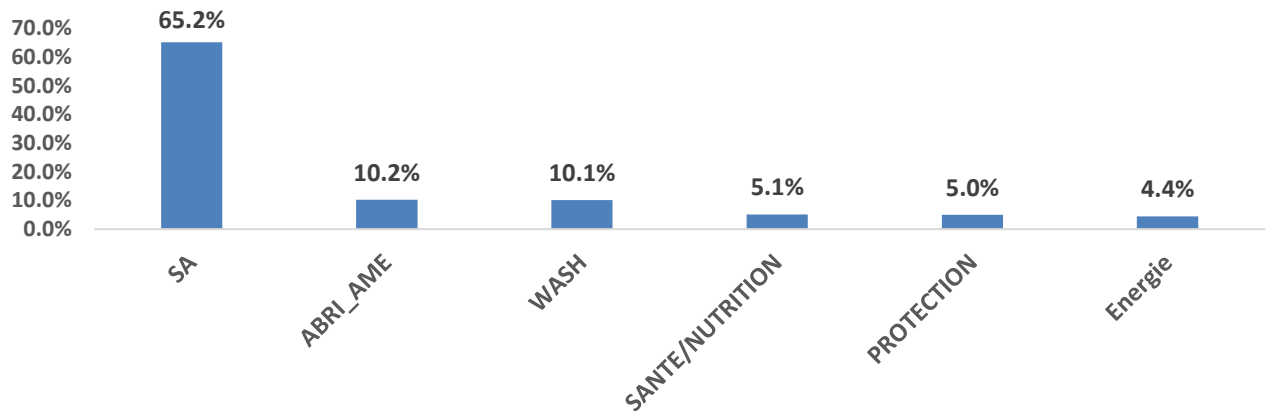
²⁵ On restreint la diversité à quelques aliments importants (4 au maximum) sans protéines et produits laitiers, mais on garde toujours l'apport de 2 100 Kcal par jour et par individu

²⁶ Accès à 100% de la santé et la protection, deux tiers des articles du WASH et de l'abri et 1/3 des articles de l'énergie

autres la distribution de vivres, le cash pour kit hygiénique du HCR ainsi que le cash savon, les interventions au niveau de la santé, du Wash et de l'énergie (cash gaz).

On obtient ainsi un panier d'urgence de 885.7 MRU par individu par mois constitué de 577.2 MRU pour la sécurité alimentaire soit 65.2% et 308.5 MRU (34.8%) pour les dépenses non alimentaires y compris des services pouvant être fournis aux ménages par le HCR et ses partenaires. Si on ne tient pas compte des services fournis dans le calcul du poids par secteur, la sécurité alimentaire de survie représenterait plus de 76% du MEB de survie.

Graphique 9 : Poids de chaque secteur dans le SMEB



2.5. Prise en compte de la résilience

Pour la prise en compte de l'autonomisation, un ensemble de kits a été proposé afin de booster la résilience des bénéficiaires. Le tableau ci-dessous fait le point de ces paniers de résilience sous forme de kits mais non cumulables, autrement dit qu'on ne peut bénéficier que d'un seul kit. Dans l'ensemble, 5 paniers de résilience ont été mis en place à savoir trois dans le domaine de l'élevage, un dans le domaine de l'agriculture et un dans le domaine des AGR. Ces kits ont été constitués aussi bien en fonction de la préférence des ménages au camp, mais également en s'inspirant des activités en cours de mise en œuvre par les partenaires humanitaires et ceux du développement.

Tableau 12 : Valeur du panier de résilience en fonction du Kit

Domaine et kit	Composition	Valeur en MRU
Elevage kit 1: Embouche ovine	Achat des animaux d'embouche	30 920
	Fanes de niébé	
	Sons de céréales base maïs	
	Tourteaux de coton	
	Pierre à lécher	
	Soins et suivi vétérinaires	
Elevage kit 2: Aviculture	Achat 1000 poussins	45 589
	Achat eau	
	Charges électricité	
	Coûts vaccins oraux et compléments et prestations vétérinaires	
	Charges main d'œuvre (2 employés permanents)	
	Achat désinfectant	
Elevage kit 3 : Vente de bétail sur pied	Achat des animaux	25 000
Agriculture kit 1: Maraichage	Achat Semences 5 speculations	21 500
	Achat Engrais organique	
	Produits Phytosanitaire	
	Encadrement technique	
	Main d'oeuvre	
AGR kit 1: Petit commerce	Investissements	46 000
	Montant Achat Produits et articles	
	Main d'œuvre gérant pour un mois	

2.6. Disponibilité et coûts des biens et services de base sur le marché local

La disponibilité ainsi que les coûts des biens et service de base ont fait l'objet de l'actuelle étude. Pour y arriver, il a été question d'utiliser les différents rapports rédigés dans ce sens pour faire ressortir l'essentiel du sujet en les recoupant avec d'autres informations issues de l'enquête ménage du MEB. Les différents rapports en question sont entre autres ceux des études PDM réalisées par le PAM et le HCR, les rapports d'analyse du marché faits par le partenaire ACF, les bulletins trimestriels élaborés par le PAM, etc. Les différents marchés accessibles aux réfugiés pour leur achat sont le marché du camp en première position, suivi du marché de Mbera 2, le marché de Bassiknou et le marché de Vassala.

Les produits alimentaires dans l'ensemble sont disponibles sur les marchés locaux et accessibles aux réfugiés. Les différentes provenances de ces produits sont le Mali, l'Algérie, Nouakchott, etc. Les produits alimentaires sont en majorité disponibles durant l'année à l'exception des fruits qui sont souvent rares sur le marché local, le sorgho et le petit mil. Au regard des besoins en termes de produits alimentaires et du potentiel du marché local, on peut affirmer sans l'ombre de doute que le marché local puisse satisfaire les besoins en produits alimentaires. Les denrées alimentaires ont une évolution de prix en fonction du niveau de disponibilité sur les marchés cités ci-dessus. Depuis quelques années, on assiste à une augmentation généralisée des prix des différents produits dans la zone.

Il faut noter qu'avec la recrudescence des attaques au Mali, la disponibilité de certains produits alimentaires qui y provenaient va prendre un coup et les prix vont connaître une hausse significative.

Au niveau des produits non alimentaires et les services, il y a une bonne disponibilité dans les mêmes marchés. Les prix à ce niveau quant à eux ne sont pas volatiles comme au niveau des denrées alimentaires, mais la remarque sur l'augmentation du prix des biens services qui provenaient du Mali reste valable.

2.7. Mise à jour du MEB

Il serait pertinent de réviser la structure de la consommation des ménages tous les 3 ans. Cependant, une mise à jours des valeurs des différents paniers est nécessaire chaque année pour tenir compte de la fluctuation des prix. Par ailleurs, à la survenue d'un choc pouvant influencer la disponibilité et les prix sur le marché, il serait nécessaire d'actualiser partiellement les composantes via une actualisation des prix ou à défaut, mener une intervention ponctuelle particulière pour pallier les effets négatifs du choc en question sur les ménages.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation d'un Panier de dépense minimum demeure très importante pour le camp de Mbera. Ce MEB va combler un vide et constituer une référence pour les acteurs humanitaires et de développement utilisant les transferts monétaires comme modalité de réponses. Le panier de dépenses minimum a été défini en appliquant une approche hybride. Son processus d'élaboration a été transparent, inclusif, consensuel et contextuel, avec la contribution de l'ensemble des acteurs intervenant au camp de Mbera en vue de garantir son appropriation et son utilisation.

Le consultant et l'ensemble des acteurs n'ont ménagé aucun effort dans cette tâche tant fastidieuse. Les résultats obtenus serviront de guide non seulement aux acteurs humanitaires et du développement mais aussi aux bailleurs de fonds mobilisés pour la cause des réfugiés. Les résultats de cette étude permettront également à mieux adresser les réponses apportées aux réfugiés d'une part et aussi aux acteurs de faire des programmations efficaces et des plaidoyers appropriés.

La valeur du MEB est estimée à 8 647 MRU par ménage (de taille moyenne de 5 membres) par mois en prenant en compte tous les secteurs d'intervention et de 7 689 MRU en excluant les services fournis aux réfugiés notamment la santé/nutrition, la protection, l'éducation, l'eau pour la consommation humaine.

Les ménages capables d'atteindre le MEB représentent 35.9%. Le gap quant à lui s'élève à 623.5 MRU par individu par mois soit 43% du MEB.

Des ajustements sont nécessaires pour certains secteurs en fonction des périodes des besoins dans la pratique, par exemple pour l'éducation, la santé, l'abri, etc. dont les besoins ne s'inscrivent pas forcément dans la logique mensuelle.

Les recommandations suivantes peuvent être formulées à la lumière des résultats :

- (i) Poursuivre la réflexion dans une perspective de renforcement des programmes de transfert monétaires à usage multiple. Cette réflexion doit être menée par l'ensemble de la communauté des pratiques vers un transfert à usage multiple en mutualisant les ressources. Cette mutualisation permettra de donner une réponse efficace pouvant augmenter significativement l'atteinte du MEB ;
- (ii) Revoir le montant permettant la prise en compte de la protection en fonction du contexte actuel des prix des articles contenus dans ce secteur ;
- (iii) Organiser des sessions de disséminations des résultats de l'étude tout en faisant comprendre le processus à la communauté des pratiques et encourager l'appropriation de l'outil ;
- (iv) Actualiser la valeur du MEB via un changement des prix si un changement significatif a été observé sur les prix à la consommation à un moment donné. Cette procédure se fait dans un contexte où la structure de la consommation actuelle ne change pas significative ;
- (v) Mettre à jour la structure de la consommation qui prévaut au camp à un intervalle de trois ans pour capter les changements éventuels de préférences de consommations ;
- (vi) Revoir les appuis et aller dans le sens de l'autonomisation des refugies afin qu'ils ne comptent pas exclusivement sur les transferts monétaires.

BIBLIOGRAPHIE

Documents

[1] UNHCR, « Guidance note minimum expenditure basket », 2019

[UNHCR CBI MEB guidance final single pages.pdf](#)

[2] Cash Working group « détermination du panier Minimum de dépense de Ménage, Région de L'Extrême-Nord », Cameroun, Octobre, 2017

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport_de_collecte_des_donnees_meb_en_2017_final.pdf

[3] CaLP « panier de dépenses minimum (MEB) outils de prise de décision », Septembre, 2019

<https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/mebcalpvf1-1.pdf>

[4] WFP « Minimum Expenditure Baskets, Note d'orientation », Mars, 2022

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP->

[0000138831/download/?_ga=2.220698394.367073604.1691586988-](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000138831/download/?_ga=2.220698394.367073604.1691586988-75867157.1680528285)

[75867157.1680528285](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000138831/download/?_ga=2.220698394.367073604.1691586988-75867157.1680528285)

[5] Cash Working group « Calcul du panier des dépenses minimum (MEB) au mali, note méthodologique », Mali, Avril 2020

[6] Lena Hohfeld & Nynne Warring « Essential Needs Assessments & Minimum Expenditure Baskets Technical Overview », Short RBD Refresher, September 2020

[7] Registre Social, Banque Mondiale, WFP et UNHCR « inclusion des réfugiés dans le registre social national, Résultats clés de l'enquête socio-économique », Décembre 2021

<https://data.unhcr.org/en/documents/download/90430>

[8] Base de données secondaires de l'enquête d'inclusion des réfugiés dans le registre social (RS 2021)

[9] Ethiopia cash working group, «Minimum expenditure basket for Somali region, guidance note », June 2020

[ethiopia_meb_guidance_note_final-draft_june2020_002.pdf \(humanitarianresponse.info\)](#)

[10] WFP "MINIMUM EXPENDITURE BASKET FOR SYRIAN REFUGEES IN LEBANON", Mars 2020

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000114197/download/>

[11] World Bank Poverty Guidelines: World Bank Document

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/775871468331250546/pdf/902880WP0Box380okPovertyAnalysisEng.pdf>

Présentations

[12] WFP, « Panier de dépenses minimum applicable en Mauritanie, Analyse rétrospective », Mars 2022.

[13] Abdoulaye Hamidou, CaLP West Africa CBL « Soutien technique au CWG dans le processus de définition du panier de dépense minimum », 5-6 septembre 2019

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des structures de la Task Force

Secteur	Structures
Sécurité alimentaire	PAM, UNHCR, ACF, OIM, CICR, CRF
Santé/Nutrition	UNHCR, ACF, PAM, CRF, Centre de sante de BASSIKNOU, Centre de sante de M'BERA
WASH	UNICEF, UNHCR, BIT, ACF, CICR, Save The Children, OIM
Protection	UNHCR, RET Germany, Tekavoul, HCDH, CICR
Education	UNHCR, Save The Children, RET Germany, BIT, AED
ABRI_AME	UNHCR, ACF
Moyens d'existence	UNHCR, GIZ, BIT, HCR, ACF, OIM, HCDH, CICR, PAM

Annexe 2 : Détail de la composante alimentaire

Annexe 2.1 : Montant de la composante alimentaire selon les droits

Item	Unité	Quantité du besoin	Prix (MRU) de l'unité	Coût (MRU) par individu par mois
Riz	Kg	11.1	35	389
Viande	Kg	1.2	180	216
Lait en poudre	Kg	0.9	170	153
Legumineuse	kg	2.4	50	120
Oignon	Kg	0.6	20	12
Tomate	Kg	0.9	45	41
Carotte	Kg	0.9	50	45
Huile végétale	Litre	1.2	70	84
Sucre	Kg	0.75	40	30
Sel	Kg	0.15	10	2
Total				1091

Annexe 2.2 : Montant de la composante alimentaire selon les dépenses

Descriptives				
		Statistic	Std. Error	
Montant total des dépenses mensuelles pour avoir 2100 Kcal par tête et par mois	Mean	823.3808	2.49188	
	95% Confidence Interval for Mean	Lower Bound	818.4952	
		Upper Bound	828.2664	
	5% Trimmed Mean	821.1232		
	Median	820.0000		

Variance	22925.706	
Std. Deviation	151.41237	
Minimum	540.00	
Maximum	1189.29	
Range	649.29	
Interquartile Range	192.33	
Skewness	0.088	0.040
Kurtosis	-0.441	0.081

Annexe 3 : Détails du kit hygiénique

Composition	Coût en MRU
Seau de 5 litres avec couvercle	60
Deux mètres de tissu en coton (pas de synthétique ou percal) en couleur rouge, marron, ou foncée de préférence	200
Barre de savon de toilette 250 grammes minimum	50
Tube de shampoing minimum 250 ml	30
Douzaine de slips en coton (pas de synthétique, ou percal, et un mélange de tailles, petites, moyennes et grandes par kit)	600
Ciseaux	10
Aiguille	20
Fil	20
Barre de savon de ménage 250 grammes minimum	20
Total	1 010

Annexe 4 : Détails des paniers de résilience

Annexe 4.1 : Montant en MRU du panier de résilience Elevage Kit 1 : Embouche bovine

Designation	Unite	Quantite	Prix Unitaire	Coût Total
Achat des animaux d'embouche	Tete	10	2 000	20 000
Fanes de niébé	kg	234	5	1 170
Sons de céréales base maïs	kg	348	10	3 480
Tourteaux de coton	kg	60	12	720
Pierre à lécher	kg	10	105	1 050
Soins et suivi vétérinaires	Tete	10	450	4 500
Total				30 920

Annexe 4.2 : Montant en MRU du panier de résilience Elevage Kit 2 : Aviculture

Designation	Montant
Achat de 1000 poussins (3 MRU/unité)	3 000
Achat d'eau	4 000
Charges d'électricité	7 059

Designation	Montant
Coûts vaccins oraux et complément et prestations vétérinaires	18 000
Charges de main d'œuvre (2 employés permanents)	12 000
Achat de désinfectant	1 530
Total	45 589

Annexe 4.3 : Montant en MRU du panier de résilience Elevage Kit 3 : **Vente d'animaux sur pieds**

Designation	Têtes de 45 kg à l'entrée	Quantite	Prix Unitaire	Cout Total
Achat des animaux	U	10	2 500	25 000
Total				25 000

Annexe 4.4 : Montant en MRU du panier de résilience agriculture Kit 1 : **Maraichage**

Designation	Cout
Achat Semences 5 spéculations (20 g/1000m ² , soit 200 g/ha)	2 500
Achat Engrais organique	4 000
Produits Phytosanitaire	1 000
Encadrement technique	5 000
Main d'oeuvre	9 000
TOTAL	21 500

Annexe 4.5 : Montant en MRU du panier de résilience AGR Kit 1 : **Petit commerce**

Designation	Montant
Investissements	20 000
Montant Achat Produits et articles	20 000
Main d'œuvre gérant pour un mois	6 000
Total	46 000

Annexe 5 : Montant pour nouvelle construction d'abri

Annexe 5. 1 : Abri de standard basique de type M'bar (Toiture en tissu)

Désignation	Spécification	Unité	Quantité	P. Unitaire MRU	P. Total MRU
Support en bois et traverses	Bois local	Unité	10	350	3 500
Cordes PG et GG	Cordes	Unité	10	200	2 000
Tissus lourds pour toiture et pourtour	Tissus	Mètre	58	120	6 960
Filles en cordes	En corde	Unité	1	800	800

Désignation	Spécification	Unité	Quantité	P. Unitaire MRU	P. Total MRU
Main d'œuvre	FF	FF	1	1,500	1 500
Total					14 760

Annexe 5. 2 : Abri de standard moyen (Toiture en bâche)

Désignation	Spécification	Unité	Quantité	P. Unitaire MRU	P. Total MRU
Chevrans 5m	6 sur 8	Unité	3	600	1 800
Chevrans 4m	6 sur 8	Unité	2	480	960
Lattes 2,5 m	4 sur 6	Unité	10	150	1 500
Pointes N° 5 et 8	N° 5 et 8	Kg	0.5	50	25
Tissus	Lourde	Mètre	35	120	4 200
Bâche 5m sur 4m	En plastique	Unité	1	2500	2 500
Support en fer	60 mm	Unité	4	700	2 800
Cordes	G G	Mètre	30	15	450
Main d'œuvre	FF	FF	1	1,000	1 000
Total					15 235

Annexe 5. 3 : Abri semi durable sans balcon (Toiture en zinc)

Désignation	Spécification	Unité	Quantité	P. Unitaire MRU	P. Total MRU
Zinc	30 mm	Unité	18	300	5 400
Chevrans 5 m	6 sur 8	Unité	5	600	3 000
Chevrans 4 m	6 sur 8	Unité	2	480	960
Lattes 2,5 m	7 sur 8	Unité	10	150	1 500
Pointes	5 et 8	Kg	0.5	100	50
Tissus	Lourd	Mètre	20	120	2 400
Support en fer	60 mm	Unité	9	350	3 150
Plafond en tissus	Mc	Mètre	10	400	4 000
Main d'œuvre	MO qualifiée	FF	1	1,500	1 500
Total					21 960

Annexe 6 : Analyse du Gap de la composante alimentaire et prise en compte de la cantine scolaire

L'étude a révélé que le gap entre le MEB et la capacité moyenne des ménages ne pouvant pas atteindre le MEB est de 623.5 MRU par individu par mois est constitué de 442.1 MRU par individu par mois pour la composante alimentaire et de 181.4 MRU par individu et par mois pour la composante non alimentaire.

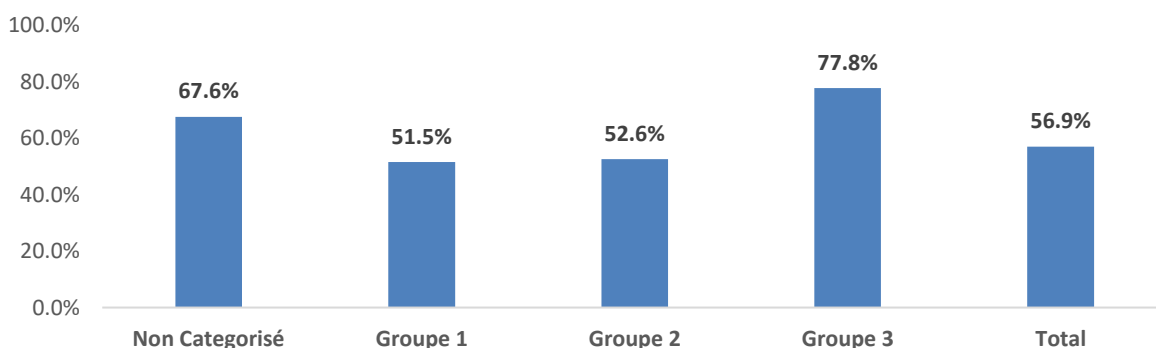
En prenant en compte ce qui est fourni par la cantine scolaire (environ 202.7 MRU par élève par mois), le gap serait de l'ordre 239.4 MRU par mois par individu pour les élèves. Par ailleurs, les gaps en MRU par individus par mois seront de respectivement de 151.6, 156.6, 228.8 325.7 pour les élèves issues des ménages du groupe 3, des non catégorisés, des ménages du groupe 1 et des ménages du groupe 2.

Annexe 7 : Capacité totale des ménages versus composante alimentaire du MEB

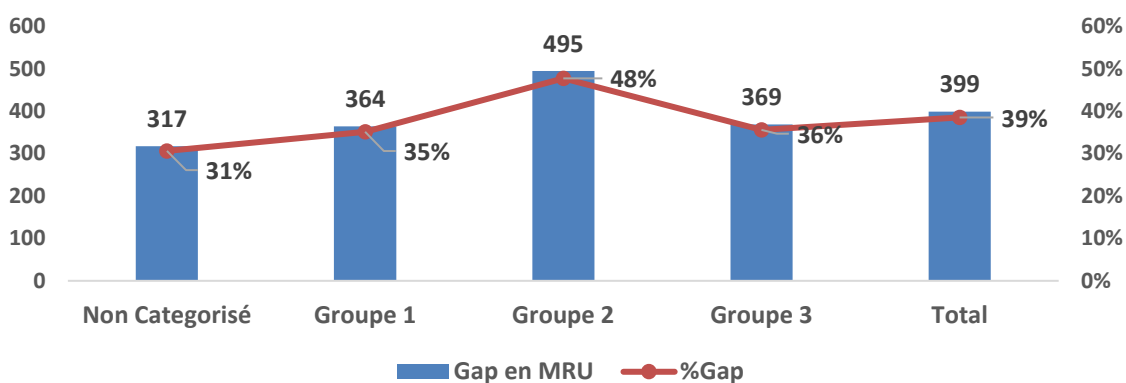
Si on considère que les ménages dirigent toutes leurs capacités vers l'alimentaire uniquement, il ressort que 56.9% seraient capables satisfaire la composante alimentaire du MEB. En comparant à la proportion des ménages qui ont atteint le MEB, il ressort que 21% des ménages qui n'arrivent pas à couvrir le MEB global, couvrent à présent la composante alimentaire.

La proportion des ménages pouvant couvrir la composante alimentaire est plus élevée chez les ménages du groupe 3 (77.8%). Elle est faible au niveau du groupe 1 (51.5%) et au niveau du groupe 2 (52.6%).

Proportion des ménages selon leur capacité à atteindre la composante alimentaire du MEB par groupe de vulnérabilité



Les 43.1% des ménages ne couvrant pas la composante alimentaire avec toutes leurs ressources ont dans l'ensemble une capacité moyenne 637 MRU par individu et par mois soit 61% de la composante alimentaire. Le gap entre les capacités de ces ménages et la composante alimentaire est de 399 MRU par individu et par mois. Ce gap est plus criard chez les ménages du groupe 2 soit 495 MRU (48%), suivi de ceux du groupe 3 avec 369 MRU (36%), ceux du groupe 1 avec 364 MRU (35%) et des ménages non catégorisés avec 317 MRU (31%).

Ecart et pourcentage de l'écart pour les ménages n'ayant pas atteint la composante alimentaire du MEB**Annexe 8 : Méthodologie de l'enquête ménage**

2.

MethodologieEnquete

Annexe 9 : Questionnaire de l'enquête ménage

3.

QuestionnaireMenage

Annexe 10 : Manuel agent de l'enquête ménage

4.

ManuelEnquêteurVF0

Annexe 11 : Visa statistique obtenu pour l'enquête ménage

VisaStatistiqueMEB.p
df

EVALUATION DU PANIER DE DEPENSES MINIMUM AU CAMP DE MBERA

Avril 2023



Implemented by



In Cooperation with

